L'ABEILLE.

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE TOUS LES JOURS PAR
JÉROME BAYON.

LUNDI, (MATIN) 14 MAI 1832.

GOUVERNEUR:
J. B. DAWSON.

INTÉRIEUR.

NOUVELLE-ORLÉANS, 14 mai.

Le courrier du Nord, arrivé hier, ne nous fournit rien de récent d'Europe. Les nouvelles locales ne sont d'aucun intérêt. Nous avons extrait l'article suivant d'un journal de Baltimore, du 1er. mai;

"*De Bordeaux.*—Le capitaine MYERS, du brick *Homer*, arrivé à New York en 33 jours de Bordeaux, rapporte qu'une hausse a eu lieu dans les prix des vins et eaux-de-vie, par suite du chargement de deux-cents navires, dans ce port, pour le nord de l'Europe, dans l'espace de cinq semaines. Plusieurs bâtimens avaient été affrétés pour l'expédition de don Pedro, par ses agents de cette ville."

Il serait assez difficile de démêler ce qu'il peut y avoir de fondé dans ce rapport. *Deux-cents* navires expédiés de Bordeaux dans cinq semaines! et par le juste-milieu commercial qui court! Si cela venait directement des bords de la Garonne, nous comprendrions; il paraît bien qu'il y a partout des compatriotes de M. de Crac.

Le navire *Ann-Parry*, expédié avant-hier, emporte en coton pressé à la Presse-à-vapeur de la Levée, 570,861 liv.; le plus fort chargement de ce navire, jusqu'à présent, a été de 496,009 liv.

Dans un *post-scriptum* fait à 2 heures du matin, samedi, et après un examen rapide des journaux que le capitaine du *Wm. Brown* avait eu la complaisance de nous communiquer, nous avons dit "qu'il était probable que le ministère français subirait une modification après l'ajournement des chambres." Nous convenons que cette assertion, au milieu des explications de bonne foi que nous ne nous faisons aucun scrupule de donner quand nous écrivons à cette heure et dans de semblables circonstances a pu paraître hasardée aux personnes qui, persuadées de l'infaillibilité de leurs propres opinions autant qu'un ancien l'était des oracles de la sybille, ou autant qu'un chrétien du siècle passé croyait aux articles de l'evangile, en sont venues à penser que ce qu'elles croient est la vérité la plus constante, la plus pure, la plus irrécusable. Nous n'avons donc été nullement surpris de recevoir, dans le *Courrier de la Louisiane* de samedi soir, un démenti net, simple, tranchant, et qui donné de toute la hauteur de ce journal a dû sans doute lui paraître écrasant comme les carreaux du Jupiter Olympien, ou, tout au moins, terrible comme les torches enflammées avec lesquelles Salmonée foudroyait quelques malheureux, en roulant sur son pont d'airain. Ce n'est pas la première fois que le *Courrier* nous fait l'honneur de nous envoyer de pareils complimens, sur le même ton, et étayés des mêmes documens, SON OPINION; son opinion! qui lui parait, ma foi, bien autrement irrécusable que les prémisses et la conséquence d'un syllogisme en forme, ou que la vérité la plus évidente. Chaque fois qu'il s'est agi d'un fait, nous avons laissé à l'expérience le soin de décider entre nous; mais aujourd'hui, le cas est différent, c'est sur une opinion que nous avons basé la nôtre, et il importe que nous prouvions à nos lecteurs, et au public en général, que nous n'avons pas la ridicule prétention de substituer notre manière de voir, à la réalité, sur des faits qui se passent à deux mille lieues de nous. En conséquence, nous prions l'éditeur du *Courrier*, qui, après une demi-journée passée à examiner les journaux qui lui ont été apportés par le *Wm. Brown*, a dit sèchement "qu'il n'y avait pas trouvé UN MOT sur le projet d'une modification du ministère français," de vouloir bien jeter un coup-d'œil sur l'article ci-après portant la date de Paris 27 mars. Il y trouvera non seulement la preuve qu'il y a, en effet, dans les journaux français, *un mot* sur la modification probable du ministère, mais aussi que cette opinion a été accréditée pendant quelques jours, et que par des causes qui nous sont inconnues (probablement les assertions des organes du ministère) elle a été abandonnée par la majorité, mais qu'elle est encore profondément partagée par des hommes du parti modéré, auquel appartiennent le *Journal du Hâvre* et tous ses correspondants. Or, c'est le correspondant de Paris de ce journal, qui ne se borne pas seulement à lui dire *un mot* de la *probabilité* d'une modification du ministère, mais qui va jusqu'à avancer que "les arrangemens sont arrêtés pour la fin de la session," et qui, en preuve, nomme les personnes. Voilà notre autorité, à nous, et nous défions le *Courrier* d'en alléguer une semblable pour soutenir son inconvenant et ridicule démenti. Après cela, il est presque superflu d'ajouter que, quoique nous soyons persuadés de l'exactitude ordinaire des informations du correspondant du *Journal du Hâvre*, prétendons pas donner ceci comme un fait, mais seulement nous ne comme son opinion; nous n'avons rien affirmé, nous avons parlé d'une chose *probable*; l'événement pourrait donc démentir l'assertion sans même nous atteindre en rien. Nous tenons tout simplement à nous justifier du reproche que renferme l'article de notre voisin, reproche qui ne tend à rien moins qu'à faire croire au public que nous lui débitons des contes bleus pour des assertions fondées, ou que nous avons la berlue quand nous dépouillons notre correspondance; les lecteurs impartiaux jugeront à laquelle des deux gazettes cela peut s'appliquer avec le plus de fondement.

(*Correspondance particulière du Journal du Hâvre.*)

PARIS, 27 mars.

Il y a deux choses dont aujourd'hui, avec les meilleurs informations possibles, on n'ose presque plus parler, l'arrivée des ratifications du Nord et un changement de ministère, et il en sera bientôt de même de l'évacuation d'Ancône. Au risque cependant de voir l'événement nous démentir encore, nous dirons que les arrangemens du cabinet pour la fin de la session sont terminés. M. Sébastiani se retirera seul, et pour cause de santé, et c'est M. de Rigny qui le remplacera.—Celui-ci aura pour successeur un homme spécial, dont la désignation lui est laissée et n'est point connue. M. de Montalivet ne passera point à la liste civile. Le président du conseil, qui dit avoir besoin de dévouement plus que de capacités, l'a invité à rester. S'il se fût retiré il aurait été remplacé presqu'infailliblement par M. Guizot, et c'est la principale cause de retour d'affection de M. Périer pour le jeune ministre.

Malgré les conclusions de la commission chargée de la vérification de l'état du trésor, qu'on dit très-fâcheuses pour M. l'abbé Louis, ce ministre ne quittera son portefeuille que s'il y est absolument forcé. C'est un poste trop important qu'un tel ministère pour qu'on puisse, sans nécessité extrême, demunir de ce côté la solidarité du cabinet du 13 mars. Si pourtant le ministre actuel est obligé de céder le terrain à une certaine opposition qui travaille contre lui au centre gauche, non loin du banc de M. Humann, pour avoir sa place, il n'est pas probable que ni ce dernier deputé, ni M. Thiers, qui se disputent l'espérance de son portefeuille, soient appelés à en jouir. Pour les mettre d'accord, on a pensé à M. Beranger, de la Drôme, esprit consciencieux et éclairé, mais d'une politique assez peu hardie, pour que M. Périer en puisse prendre ombrage. On le ferait assister des deux prétendens actuels, comme commissaires généraux, l'un des finances, l'autre du trésor. En arrangeant ainsi les choses, on a eu vue d'offrir en même tems aux contribuables la double garantie de la réputation de probité de M. Béranger, et du renom de capacité des deux autres personnages, mais tout cela n'est qu'en *un cas*. Ce qu'on désire le plus dans le cabinet, c'est que M. Louis demeure.

P. S. En ce moment nous apprenons que M. l'amiral Hugon est proposé pour remplacer M. de Rigny au département de la marine."

Nous avons publié samedi, en *extra*, les nouvelles suivantes reçues à la Mobile par le navire *Splendid*; ce navire est parti du Havre, le 5 avril, mais il n'a apporté qu'une gazettes du 2, et les feuilles de la Mobile n'en donnent que de bien courts extraits, mais qui néanmoins sont d'un haut intérêt. Toutefois ces nouvelles demandent confirmation:

"On a appris au Hâvre, la nouvelle de l'existence du *choléra-morbus* à Paris, et que sur 463 personnes qui en ont été atteintes, 183 en sont mortes. Cette nouvelle a occasionné une légère baisse dans le prix des cotons, qui jusque-là avaient obtenu une hausse d'un à deux centimes pour les cotons des Etats-Unis.

[illegible] qui annonçent que le bout des troupes [illegible] qui se retireront de la Pologne retourner en Russie, ont reçu ordre de retrograder. On ne savait que penser de cet ordre, attendu que la Pologne était dans une extrême tranquillité.

Des nouvelles de Londres du 30 mars, annonçaient le refus définitif du roi de Hollande d'accepter le traité. On disait que l'Autriche l'avait ratifié, mais que la Russie s'y refusait.

Le correspondant de Toulon du *Journal du Hâvre* lui écrit sous la date du 27 mars, que le bateau à vapeur qui transporte la malle de la Corse à Toulon, annonçait qu'au moment de son départ de cette île, un navire marchand, parti de Livourne, avait apporté la nouvelle que les flottes réunies FRANÇAISE et ANGLAISE, avaient attaqué la flotte RUSSE du Levant ET L'AVAIENT ENTIÈREMENT DÉTRUITE. Le motif de cette hostilité inattendue venait de ce que les Russes avaient débarqué des troupes qui, jointes à l'armée de Colocotroni, avaient attaqué les Français à l'improviste.

Sous la date du Havre, 31 mars, on annonce que la nouvelle du choléra à Paris n'est que trop certaine, et que l'on craint que ce mal ne s'étende dans les districts manufacturiers, ce qui a donné lieu à un relachement dans l'activité qui regnait sur cette place.

L'approvisionnement de coton s'élevait à 21,286 balles, dont 20,920 des Etats-Unis. Pour plus amples détails sur l'état du marché, voir la page anglaise.

EXTÉRIEUR.

FRANCE.

PARIS, 27 mars.

— La Prusse a repoussé la demande faite par le canton de Neuchâtel, de se détacher tout-à-fait de la confédération suisse, pour relever uniquement du cabinet de Berlin. La principale raison déterminante paraît avoir été la crainte que ce démembrement des cantons helvétiques, dont le roi de Prusse aurait donné l'exemple, ne s'étendît dans des intérêts contraires, et que, par exemple, l'Autriche ne fît à son tour adjuger les Grisons, et la France, les parties qui sont le plus à sa convenance. Toutes les puissances sont en ce moment fort attentives à éviter les moindres sujets de collision, il y a déjà en l'air tant d'élémens de tempêtes!

— Nous disions hier que l'ambassadeur d'Autriche et celui de Russie ont de fréquentes conférences avec le ministre des affaires étrangères, au sujet de l'affaire d'Ancône. Il paraît que M. Sebastiani tire de cette occupation, un argument pour forcer l'Autriche et les autres puissances à ratifier le traité du 15 novembre relativement aux affaires Belges. Des explications multipliées ont eu lieu dernièrement sur ce sujet entre M. Sebastiani et M. le comte d'Appony; car ce dernier, à la suite d'une de ces conférences, a expédié hier à 10 heures du soir un courrier extraordinaire avec des dépêches pour son gouvernement. On doit aussi remarquer que les journaux ministériels publient ce matin la nouvelle que les Français n'évacueront pas Ancône. D'un autre côté on apprend que des ordres ont été donnés à Toulon de préparer 30 bâtimens, afin qu'on puisse les armer en guerre en un court espace de tems; ce qui a fait croire à Paris qu'il y a eu des notes menaçantes de la part de l'Autriche, adressées au cabinet des Tuileries, lesquelles ont mis les ministère français dans la nécessité de se préparer pour tout événement.

— Des dépêches sont arrivées ce matin de Toulon au ministère de la guerre; on les dit favorables. Il paraît que l'effervescence qui y régnait depuis quelque tems aussi, que dans les environs, est appaisée.

— Une dépêche télégraphique, venant de Grenoble, annonce encore que l'on a quelques inquiétudes. Cette dépêche coïncide avec des dépêches reçues aujourd'hui par plusieurs négocians de la capitale.

Hier matin, des dépêches des départemens de l'Ouest sont arrivées au ministère, lesquelles ont occasionné aussitôt un conseil des ministres. On croit maintenant, d'après les nouvelles reçues aujourd'hui, qu'il paraîtrait qu'un engagement très grave aurait eu lieu entre une bande très forte de chouans et une compagnie d'infanterie de la ligne, dans lequel les soldats auraient eu le dessous; on ajoute même qu'un grand nombre a été fait prisonniers et que les chouans interceptent les communications entre plusieurs communes. Ces nouvelles paraissent graves; nous espérons qu'il y a de l'exagération dans les bruits qui sont répandus à ce sujet; mais il est certain que des nouvelles défavorables sont arrivées de l'Ouest au gouvernement, et on dit que des ordres ont été envoyés aux colonels des régimens cantonnés dans ces départemens de faire une battue générale dans tout le pays. Ces tristes nouvelles décideront peut-être enfin le ministère à prendre quelques mesures rigoureuses pour mettre enfin un terme aux brigandages de la chouannerie.

TOULON, 23 mars.

On a trouvé ce matin, à quelques coins de rue, des placards faits à la main, où l'on invitait *les vrais soutiens du trône légitime* à se trouver ce soir au sermon de l'église majeure de cette ville.

Les libéraux de leur côté faisaient circuler de bouche en bouche l'invitation de se rendre aussi à la cathédrale pour y entendre le sermon du missionnaire de 1820.

On s'attend donc ce soir à une réunion considérable des deux opinions les plus tranchées, et pour peu que le prédicateur heurte l'une d'elles du haut de sa chaire, il peut y avoir scandale et lutte même envenimée puisqu'on ne va au rendez vous que dans des intentions qui sont loin d'être pacifiques. L'autorité, qui doit être avisée depuis quelques tems de ces fermens de discussions, et de l'imminence du danger, devrait le prévenir en faisant fermer l'église ce soir.

La corvette ce charge *la Dordogne*, dont le départ a été suspendu pour prendre un chargement de canons qu'elle doit transporter à Oran, a reçu l'ordre de se tenir prête à reprendre la mer pour cette destination. Ce bâtiment doit également se rendre à Tanger (Empire de Maroc), à l'effet de porter des dépêches du gouvernement à notre chargé d'affaires dans cette résidence. Tous les bâtimens qui se rendent en Afrique ont ordre de faire une courte relâche dans ce port, pour y montrer souvent le pavillon français.

La gabarre la *Lamproie* vient de recevoir l'ordre, ce soir, de se preparer à mettre à la voile de la quarantaine, pour porter à Navarin les dépêches qui sont attendues de Paris.

Le même ordre vient d'être donné au brick l'*Adonis*, qui va remplir une semblable mission à Alger.

Le bateau à-vapeur *le Nageur*, commandé par Mr. Thursault, capitaine de corvette, a jeté l'ancre sur notre rade ce matin, venant de Civita Vecchia. Ce bâtiment a aussi touché à Porto-Vecchio et Antibes. On pense que la mission que vient de remplir ce bâtiment est toute politique, et qu'il était chargé de s'assurer si tout ce qu'annonce la correspondance particulière relative aux manœuvres des gens de la branche aînée des Bourbons, mérite quelque confiance, et s'il est vrai que l'Italie soit le rendez vous de ces intrigans. La relâche qu'a faite le bateau à vapeur à Antibes et les autres points de la côte qu'il a dû visiter l'indiquent suffisamment.

Ce bâtiment rapporte qu'à Civita-Vecchia les Français sont attendus avec la plus grande impatience, et que ce bâtiment ayant été pris pour l'avant-garde d'une division française qui venait occuper ce point, les autorités pontificales avaient de suite pris des dispositions pour comprimer l'effervescence de la population.

BELGIQUE.

BRUXELLES, 26 mars.

Le général Desprez, chef de l'état-major général, et celui qui dirige toutes les operations de la guerre, vient d'ordonner un mouvement dans les diverses divisions, non pour se rapprocher de la frontière hollandaise, mais pour prendre d'autres positions. C'est ainsi que le quartier-général de la 1ère. division, sous le gén. Goethals, quittera Louvain pour venir à Bruxelles. Il règne une grande activité au département de la guerre. Les derniers renseignemens secrets venus de Hollande sont bien loin d'être rassurans, et on présume que les préparatifs qui se font actuellement ont pour but de concentrer toutes les forces le plus possible, afin d'appuyer une vigoureuse résistance.

Voici l'extrait d'une lettre particulière de La Haye, du 23 courant, adressée à un de nos grands capitalistes, par un personnage en haute position à la cour de Guillaume:

"Nous avions jusqu'à ce jour conservé l'espoir de voir arranger par conciliation les difficultés qui nous divisent et qui minent les deux pays depuis dix-huit... Le roi, après avoir consenti à un grand sacrifice, avait posé les bases d'un arrangement équitable, et qui a été généralement bien apprécié par ceux auxquels il a été communiqué; mais le ministère anglais prend une nouvelle attitude vis-à-vis de nous: il semble vouloir repousser le dernier projet de notre gouvernement, auquel presque tous les états-généraux ont pris part, quoiqu'il n'y ait point eu à ce sujet de discussion parlementaire. Le comte Orloff, sans s'être engagé d'une manière expresse, avait promis d'obtenir l'approbation de ce but par une menace de guerre. Au premier obstacle qui s'est présenté, le confident de l'empereur Nicolas a annoncé que son séjour à La Haye lui ayant fait connaître les dispositions de la Hollande, il avait besoin d'étudier ce qui se passait à la conférence. Il va partir pour Londres, sans nous laisser d'autre solution que l'incertitude quant à un traité prochain.

"Ce départ n'inquiète ni le roi ni sa famille, qui regardent comme sacrée l'assurance reçue de la protection et de l'aide des trois puissances du nord. La politique sage et ferme du roi et de ses ministres obtient de plus en plus l'approbation de la nation; rien ne coûtera pour défendre nos droits légitimes. Les hommes armés pullulent chez nous, l'argent est loin de manquer, et nous ne céderons que lorsque ces deux choses seront épuisées.

"Nous ne voulons pas d'une réunion nouvelle à la Belgique, car nous n'y aurions rien à gagner; mais nous voulons être amplement dédommagés de toutes les dépenses causées tant par la première réunion que par la misérable révolution qui nous a séparés. Ce qui se passe en France permet de croire à la possibilité de voir l'*ultimatum* accepté. On s'occupe de la rédaction d'un mémoire diplomatique qui ne laissera des doutes sur aucun point. En attendant, le comte Orloff s'est chargé de présenter les propositions énergiques du roi, des chambres, contre les 24 articles. Croyez-moi, la guerre est au fond de tout ceci. De part et d'autre on cherche à éloigner le moment. Vous aurez beaucoup à souffrir et fort à faire si vous voulez sortir victorieux. Je vous le répète, ce n'est pas en vain que notre devise porte: *Je maintiendrai.*"

BRUXELLE, 25 mars.

Des dépêches venues hier de La Haye, à l'ambassade anglaise ici, portent en termes précis: "Le roi Guillaume n'acceptera rien et n'entendra parler d'aucune proposition qui s'écarterait de celles qu'il a présentées le 16 à la conférence. Peu lui importe que la France et l'Angleterre aient souscrit à des conditions opposées. Si du consentement de ses frères du Nord, il veut bien *momentanément* déroger aux traités de 1815 en donnant ce même consentement, il n'a le droit d'en régler les clauses en sa qualité de roi des Pays-Bas, qualité à laquelle il n'a été porté atteinte que par des actes sans valeur à ses yeux et à ceux de ses augustes alliés."

D'un autre côté, nous savons par voie diplomatique, que lord Palmerston a déclaré les modifications aux vingt-quatre articles inadmissibles, Q[illegible] avant d'ouvrir des négociations à cet égard, le traité du 15 novembre devait être ratifié par toutes les parties. M. de Talleyrand aurait adhéré à cette déclaration, sauf à en référer à son gouvernement. Les difficultés se compliquent, et dans ce nouvel état d'incertitude, votre cabinet et celui de Londres ont engagé le roi Léopold à se tenir prêt sur tous les points contre une attaque des Hollandais.

— Hier soir Léopold assistait à un concert donné au grand théâtre par Madame Malibran et M. Beriot; il était fort soucieux. Le crainte d'un nouvel échec autant que celle d'être livré à ses propres forces, l'inquiètent au plus haut point. Notre armée est nombreuse, mais elle manque de cet esprit de confiance nécessaire au moment du danger.

— Un courrier allant à Londres a annoncé que le comte Orloff a quitté La Haye hier dans la journée.

ESPAGNE.

CADIX, 14 mars.

A l'approche des grands événemens dans notre pays, le gouvernement pense intimider les libéraux en faisant périr sur l'échafaud ceux qui sont dévoués au gouvernement constitutionnel; on est indigné ici des cruautés exercées envers don Paul Palacio, impliqué dans la conspiration du 3 mars de l'année dernière, dont fût victime le brigadier Hierro d'Olivo, gouverneur de cette place. Palacio non-seulement a été traîné gibet, ainsi que le portait la sentence, mais encore on lui a coupé la main droite avec un couteau, qui fut jeté à la mer après l'opération. On lit avec terreur à l'endroit où la main de Palacio a été déposée: "*Punition exemplaire pour l'assassinat commis sur la personne du gouverneur de cette place et pour la révolte qui se manifesta dans la soirée du 3 mars* 1831."

Le même jour et à la même heure où l'on exécutait dans notre ville le malheureux Palacio, on exécutait à Séville un libéral très-connu. Voici comme le journal de cette dernière ville s'exprime au sujet de cette exécution.

"Hier 9 mars, à midi, a été pendu à l'endroit accoutumé, don Bernard Marquez, conformément à la sentence prononcée contre lui par le tribunal d'Alcade de *Casa y Corte*, pour la confiscation des biens du coupable, les frais au procès, et l'ordre de lui suspendre au cou, après l'exécution, un écriteau indiquant son délit. Il est mort avec un repentir sincère et la plus grande dévotion."

ALLEMAGNE.

FRANCFORT, 21 mars.

"Nous avons des avis certains de Vienne, concernant l'acceptation du traité de la conférence par l'Autriche. L'empereur a donné sa signature le 14 de ce mois. Ce résultat a été obtenu par le vif désir de préserver le pays de l'Europe appuyé par les représentations empressées du prince de Esterhazy et par l'influence et les avis du prince de Metternich. Des courriers ont dû quitter Vienne le 15 ou le 16, pour Paris et Londres, avec l'avis officiel de la décision de l'empereur. Nous apprenons que l'échange des ratifications sera généralement fait par les cinq grandes puissances, sans la moindre modification.

Liste Maritime.

PORT DE LA NLLE.-ORLEANS.

EXPÉDIÉS.

Navire Wm. Badger, Havre,	J Mager
Navire Homos, Burker, New York,	W G Hewes
Navire Ganges, Snow, Liverpool,	T Thompson
Navire Ann Parry, Reuward, Liverpool,	Nicolet & co
Brick Hunter, Berry, Sisal,	Thayer, Hurd & co
Brick Spark, Kennedy, Baltimore,	J W Zacharie & co
Brick Doctor, McDonald, Liverpool,	G Vance
Brick Niagara, Nooney, Liverpool,	Currell, Kinshaw & capitaine
Goël. Neptune, Brown, Pensacole,	capitaine
Bateau Signal, Griffin, Key West,	A D Gove
Goël. Nuevo Manuel, Havane,	Estevanell & Courval
Polacre Virgin de Gracia, Geln, Havane,	Tuffis & co

ARRIVÉS.

Navire Wm. Brown, Taylor, Havre.
Goël. Cristina, Perdomo, Havane.
Goël. Pero, Port-au-Prince.
Bateau à vap. Convoy, Reeder, Louisville.
Bateau à vap. Mohigan, Kelly, Florence.
Bateau à vap. Lafourche, Morehead, St. Louis.
Bateau à vap. Vermillon, Delahoussaye, St. Marlin.
Bateau à vap. North Alabama, Mynes, Florence.
Bateau à vap. Hibernia, Hewes, Louisville.
Bateau à vap. Walter Scott, Bradish, Yazoo River.
Bateau à vap. Wanderer, Narville, Caristown.

THEATRE D'ORLEANS.

DIMANCHE, 20 MAI 1832,
Représentation d'amateurs au bénéfice des *Orphelins*.
LES DEUX MENAGES,
Comédie en 3 actes et en prose.
Suivie de
LA SUITE D'UN BAL MASQUÉ,
Comédie en un acte. Le spectacle sera terminé par
RECETTE POUR MARIER SA FILLE,
Folie-vaudeville en un acte.
Entre la 1ère. et la 2de pièce, Mme. ST.-CLAIR chantera le grand air du premier acte de *l'Italienne à Alger*, musique de Rossini.

LOTERIE DES NATCHITOCHES.
TIRAGE DE LA 9ME. CLASSE,
8—22—29—15.
14 mai J. B. FAGET, directeur.

CHEVALIER, *Peintre de Paris, Doreur, Vernisseur et Colleur de papier*, entreprend la peinture des maisons, boutiques, magasins, enseignes et tout ce qui concerne son état, et pose les papiers dans la perfection, et à bon compte.
Son laboratoire est rue Bourbon, No. 121, entre St. Louis et Conti. 14 mai—7

BROCHURES de la CHARTE de la BANQUE DE L'UNION, imprimées sur l'original, à vendre à l'imprimerie de l'Abeille, à 25 cents.
28 avril

MAIRIE DE LA N.-ORLEANS,
LE cours de la farine fraîche est aujourd'hui de $5, à 50 par baril; d'après le tarif, les boulangers doivent donner, pendant la semaine prochaine, (à partir de lundi,) 44 onces de pain pour un escalin.
12 mai D. PRIEUR, Maire.

— Nous sommes autorisés à annoncer que les personnes suivantes seront soutenues en juillet prochain, à l'élection des représentans:
Zéphir Cannonge, B. Marigny,
Wm. F. Duplessis, Antonio Ducros,
Albert Hoa, S. Dixon,
Felix Labatut.

COMMUNIQUÉ.
M. l'Editeur:—Un grand nombre de vos abonnés vous prient d'annoncer dans votre intéressant journal, le ticket suivant, qui sera soutenu à l'élection de juillet prochain par de NOMBREUX ÉLECTEURS.
Louis Allard, B. Marigny,
L. Pernot, J. R. Grymes,
S. D. Dixon, Zéphir Cannonge,
J. M. Kennedy.

TICKET INDEPENDANT.
Mr. l'Editeur:—Nous vous prions d'annoncer les personnes qui suivent comme candidats pour la Chambre des Représentants, à l'élection de juillet prochain.
UN GRAND NOMBRE D'ÉLECTEURS.
Zéphir Cannonge, B. Marigny,
Felix Labatut, Antonio Ducros,
Wm. F. Duplessis, Albert Hoa,
Charles F. Daunoy.

COMMUNIQUÉ.
Les personnes suivantes seront soutenues à l'élection prochaine par un FORT PARTI.
Zéphir Cannonge, F. A. Canon,
B. Marigny, Antonio Ducros,
F. Labatut, Louis Allard,
John R. Grymes.

4000 saumons de Plomb, à vendre par
14 mai J. MAGER.

PEAUX DE BUFFLES à vendre par
14 mai YORKE, MACALESTER & Co.

CAFÉ.—314 sacs café de Rio, en débarquement, à vendre par HARRISON, BROWN & Co.
14 mai rue Royale, No. 117.

CIGARRES mêlées et de la Havane, Pierres à filtrer, Toile et Corde d'emballage, à vendre par HARRISON, BROWN & Co.
14 mai rue Royale, No. 117.

PERDU par le soussigné, UN CERTIFICAT de vingt deux actions de la Compagnie d'Assurances des Négocians, portant le No. 891. Les personnes qui pourraient l'avoir trouvé sont priées de le remettre au bureau de la compagnie. 14 mai—3m1pm

WM. FADEUILLE & Co. Tapissier en meubles et Coleur de Papiers peints, rue de la Douane, No. 44, préviennent les dames et messieurs de la Nlle. Orleans, qu'ils viennent de recevoir directement de Paris, un superbe assortiment de riches Papiers et Bordures, parmi lesquels il s'en trouve de veloutés, pleins en fonds, cramoisis dorés, verts dito, jaunes dito, avec leurs bordures veloutées et dorées; aussi, environ 600 devants de cheminées assortis, ainsi qu'une grande quantité de figures drapées, pour décors d'appartemens, objets très-jolis et rares dans cette ville. Les soussignés pensent que cet assortiment et ceux qu'ils attendent incessamment, ajoutés au fond qu'ils ont maintenant, pourront les mettre à même de répondre à toutes les demandes qui leur seront faites.
Ils ont en magasin, un très-joli assortiment de franges, gallons en soie, ornements dorés, ainsi qu'étoffes pour pour confectionnement de rideaux, matelats en crins et mousses; enfin, toute autre chose que l'on tient ordinairement dans un pareil établissement.
Rideaux et tapis faits de commande; canapés et chaises réparés à juste prix.
W. FADEUILHE & Co.
P. S. Une remise sera faite aux personnes de la campagne qui achèteraient pour revendre. On donnera du comptant pour des plumes et de la mousse noire.
14 mai—1m

W. H. Martin vs H. H. Bonnier.
EN vertu d'un *writ* de *fieri facias* à moi adressé par l'hon. P. Smith, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, jeudi, 24 mai, à midi, à l'encoignure des rues St. Louis et Chartres, un Cheval blanc et une Charrette, saisis dans l'affaire ci-dessus.
14 mai L. DAUNOY, Marshal.

McPhelin vs. P. Price, Hooch vs. le même.
EN vertu de deux *writs* de *fieri facias* à moi adressés par l'hon. J. Bermudez, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, vendredi, 25 mai, à midi, à l'encoignure des rues Chartres et St. Louis, 2 Mulets et un Dray, avec ses harnois, saisis dans l'affaire ci-dessus.
14 mai L. DAUNOY, marshal.

CAFÉ—20 sacs Café de la Havane, 2de. qualité, à vendre par
1 mai V. DE LA COVA & FRERE.

MOUCHOIRS M DRAS.—150 pièces Madras superfin, à vendre par
11 mai V. DE LA COVA & FRERE.

SAVON.—500 caisses Savon, à vendre par
11 mai DUCROS & MORPHY.

BŒUF de Boston.—30 barrils Mes No. 1. A vendre pour clore une vente, par
11 mai STETSON & AVERY.

THÉ NOIR, 10 caisses et 20 boîtes, de première qualité, en debarquement du navire Olympia, à vendre (11 mai) STETSON & AVERY.

FOIN & PATATES.—60 bales Foin et 400 barils Patates, en debarquement du brick Active, et à vendre par
10 mai LINCOLN & GREEN.

SHALS de Crêpe de Canton, ayant droit au drawback; 7 caisses Shals en crêpe, unis et damassés, belles couleurs, assorties, reçus et à vendre par
10 mai J. W. ZACHARIE & CO.

CORDE D'EMBALLAGE—500 rouleaux Corde d'Emballage, de bonne qualité, à vendre par
11 mai STETSON & AVERY.

BLANC DE BALEINE—100 caisses Blanc de Baleine, grandeurs assorties, reçus par le navire Olympia, à vendre par
11 mai STETSON & AVERY.

PERLES FINES.—Quatre superbes Colliers de vraies Perles d'Orient, d'une grandeur extraordinaire, à vendre par
V. DE LA COVA & FRERE.
11 mai rue St. Louis, No. 51.

CACAO.—12 sacs Cacao de Caracas, de qualité supérieure, à vendre par
11 mai V. DE LA COVA & FRERE.

PEAUX SECHES.—270 peaux de bœuf, et quelques balles de Cire, à vendre par
10 mai YORKE, MACALESTER & Co.

DIX PIASTRES DE RECOMPENSE.
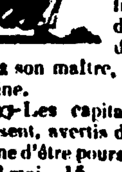
Partie marronne de chez le soussigné, le 28 du mois d'avril dernier, la mulâtresse américaine nommée JEANE, âgée de 22 à 24 ans, taille de cinq pieds 2 à 4 pouces, figure allongée, louchant un peu; elle parle anglais et français. La récompense ci dessus sera donnée à celui qui la logera dans une des geoles de l'Etat, ou la conduira chez son maître, rue Condé, entre Ste. Anne et Dumaine.
Les capitaines de navires et autres sont, par le présent, avertis de ne pas la recevoir à leur bord, sous peine d'être poursuivis selon la loi.
8 mai—15 GABRIEL JULIEN.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

J. P. BOUGENEL a transporté son atelier de SELLERIE de la rue Conti à la rue Condé, No. 23, près la rue Ste. Anne, où comme par le passé, il fera tout ce qui dependra de lui pour contenter les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.
7 mai—2m.

LES soussignés ayant acheté LE FOND DE BOULANGERIE de M. L. M. MALLEIN, préviennent le public et leurs amis, qu'ils continuent le même genre d'affaires. Les capitaines de navires, de bateaux-à-vapeur et autres, continueront à trouver dans le dit établissement, toutes qualités de Biscuits, tels que Biscuits français, Biscuits de bord pour la chambre et pour matelots, Pains et Biscuits au beurre, ainsi que des Croquants connus sous le nom de *Boston Crackers.*
D'AQUIN FRÈRES & GREGOIRE.
7 mai—1m

CHAUX.—1200 barriques reçues par le navire Georges, à vendre par
8 mai WM. G. HEWES.

POUR CINCINNATI.
Le bateau à vapeur neuf SEVENTY SIX, capitaine GOLRUCH, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, ou à
14 mai YORKE, MACALESTER & CO.

POUR LOUISVILLE.
Le bateau à vapeur LAFOURCHE, capitaine Morehead, ayant une partie de son frêt, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à TOURNE & BECKWITH.
14 mai Nouvelle-Levée, No. 15.

POUR NEW-YORK, (*Paquebot du 20 Mai.*)
Ligne entre New-York et la Louisiane.
Le beau navire neuf NATCHEZ, capitaine REED, est maintenant en chargement et partira le jour susdit. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face du marché aux légumes, ou à
14 mai FOSTER & HUTTON.

POUR NEW-YORK (*Paquebot du 22 mai.*)
Le navire TALMA, capitaine SEARS, partira pour le port susdit. Pour fret ou passage, s'adresser à WM. G. HEWES.
14 mai rue du Camp, No. 9.

A VENDRE.
Pour clore un compte, la goëlette SPICA, doublée en cuivre; elle est bien construite et n'a que 18 mois de service; elle est de 70 tonneaux et vient d'être complètement réparée. Elle sera vendue à bon compte si l'on s'adresse immédiatement à
TOURNE & BECKWITH.
P. S. Si elle n'est pas vendue d'ici au 20 de ce mois elle prendra un fret pour New York. 14 mai

POUR LIVERPOOL.
Le navire classé A. 1. MARY & SUSAN, capitaine PIERCE, partira vers le 18 du courant, et peut recevoir quelques passagers; il prendra aussi 50 à 60 balles de coton sur le pont. S'adresser à bord, ou à
12 mai LINCOLN & GREEN.

POUR LIVERPOOL.
Le navire, A1, doublé et chevillé en cuivre, EMPIRE, capitaine A. O. BAKER, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton, s'adresser à I. OGDEN & Co.
12 mai rue du Canal, No. 59.

LOTERIE
DE
L'ÉGLISE CATHOLIQUE DES
NATCHITOCHES,
10ME. CLASSE DE 1832.
Le tirage aura lieu le Samedi 19 Mai.
GROS LOT
10000 PIASTRES.

1	LOT DE	$ 3,000	$ 3,000
1	"	1,500	1,500
1	"	1,000	1,000
1	"	800	800
1	"	623	623
6	"	500	3,000
6	"	300	1,800
6	"	200	1,200
156	"	50	7,800
156	"	20	3,120
624	"	8	4,992
7800	"	4	31,200

PRIX DES BILLETS
Billet Entier.......... $ 4
Demi Billet.......... 2
Quart de Billet.......... 1
Chaque paquet ne pourra gagner moins de SEIZE PIASTRES;—demis et quarts en proportion.
14 mai J. B. FAGET, *Directeur.*

SUCRE ET MELASSE.—30 boucauts sucre des Attakapas, de première qualité; 12 boucauts mélasse, en débarquement du bateau à vapeur Victory, à vendre par FOSTER & HUTTON
12 mai rue du Canal, No. 77

LETTRES DE CHANGE sur New-York, à vendre par I. OGDEN & Co.
12 mai rue du Canal, No. 59

LETTRES DE CHANGE sur Londres, à vendre par I. OGDEN & Co.
12 mai rue du Canal, No. 59

TOILE A DRAPS, &c.—50 balles Toile à drap de Russie, écrue; 15 dito blanche, ayant droit au drawback; aussi, 50 balles coton écru 4-4, et 60 do. 3-4, à vendre par
12 mai LINCOLN & GREEN.

MOUSQUETS.—Reçu par l'Hercules, de Philadelphie, cent cinquante MOUSQUETS ep..., à vendre par
12 mai V. DAVID, rue de la Levée No. 38

EN debarquement de la Zoe, de Bordeaux,
6 pipes vieille Eau-de-Vie de Cognac,
49 barriques de Vin,
15 dito dito, qualité supérieure,
18 tierçons Vinaigre blanc,
16 caisses Huile de Kirch,
8 dito Liqueur de la Martinique,
12 dito Grand Vin Château Lafitte, à vendre par
12 mai THEODORE NICOLET & Co.

GLACES ET SORBETS.
LE soussigné a l'honneur de prevenir les dames et messieurs de la Nouvelle-Orleans, qu'à commencer de dimanche, 13 du courant, on trouvera dans son établissement, connu sous le nom de *Café de Paris*, au coin des rues d'Orléans et Bourbon, des Glaces et Sorbets de première qualité, et faits par un excellent glacier. L'entrée du salon, qui est cependant du café, est par la rue Bourbon.
10 mai—3fs 3t PAUL VIDAL.

VINS.—16 quarts de barriques Vin de Malaga doux, sujet à la remise des droits, reçus par le navire Talma, à vendre par
9 mai WM. G. HEWES, rue du Camp.

AVIS.—Ayant acheté de M. François Girod, 13 de février dernier, un lot de charbon sur lequel je forme aujourd'hui des réclamations, je préviens le public que le billet que j'ai souscrit en faveur du dit F. Girod, devant échoir le 16 du courant, ne sera pas payé, à moins que le dit sieur vendeur ne consente à prendre des arrangemeus avec moi.
9 mai—3 J. R. SAILLARD.

CATHOLICON DE W. W. POTTER.—Le soussigné informe les personnes qui n'ont pu se procurer chez lui, depuis trois semaines, du "véritable Catholicon," qu'il vient d'en recevoir un nouvel approvisionnement de W. W. POTTER *seul propriétaire*. S'adresser à sa pharmacie, encoignure des rues Conti et Chartres. F. P. DUCONGÉ,
9 mai Seul agent pour cette ville.

CLOUX.—300 barillets assortis, en débarquement du brig Glide; à vendre par
8 mai WM. G. HEWES.

EN débarquement du navire la Zilla, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné,
40 barriques Vin rouge Médoc, 1ère. qualité,
12 barriques dito dito qualité très-supérieure,
8 tierçons dito dito,
1 caisse Peignes de corne.
8 mai J. B. LABATUT.

HUILE DE LIN, PEINTURES, &c.—Reçu par les navires Natchez et Helen Mar, 20 barils Huile de Lin, 100 barillets Vert-de-gris pur, 20 barils Esprit de Terebentine, 300 do. Blanc de Céruse, 12 caisses Vitres, 8 sur 10, 12 sur 14, 12 sur 16. A vendre par VICTOR DAVID,
7 mai rue de la Levée, No. 38.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de paroisse pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans.—Présent l'hon. Chas. Maurian, juge.—No. 6284.—*W. F. Courtnay contre les créanciers de Bryden & Courtnay et de W. F. Courtnay.*—Sur enregistrement et lecture de la pétition supplémentaire dans cette affaire, et sur motion de M. John Mucready, avocat du débiteur insolvable, il est ordonné par la cour qu'une assemblée des créanciers du demandeur ait lieu en l'étude de M. C. Pollock, notaire public, Lundi, 14 du mois de Mai prochain, à l'effet de délibérer sur les affaires du demandeur, et de plus, que M. C. Roselius, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absens. Par ordre de la cour.
Bureau du Greffier, 12 avril 1832.
FREDERIC BUISSON,
13 avril—10,2ps Député Greffier.

VENTES A L'ENCAN.

PAR T. MOSSY.
MARDI, 15 du courant, il sera vendu à son magasin d'encan, une facture de Coutellerie, savoir: Pelles, Pioches, et autres articles.
Aussi: à midi, devant la porte du magasin, Vinaigre blanc en baril, 1re. qualité, de Bordeaux. 14 mai

PAR T. MOSSY.
JEUDI, 24 du courant, il sera vendu à midi précis, à la Bourse Hewlett, payable à 6, 12 et 18 mois de terme, en billets endossés, &c.
UN TERRAIN situé en cette ville, ayant 60 pieds de face à la rue de l'Esplanade, sur 100 pieds de face à la rue Dauphine, mesure française.
Le terrain paye rente à la Corporation, à raison de 6 pr. cent par an, sur un capital de $15... les ... qui ne sont pas payées, elles demeurent à la charge de l'acquéreur.

PAR ISAAC L. McCOY.
MERCREDI 16, il sera vendu à midi, à la Bourse, trois beaux ESCLAVES, savoir: Kitty, 17 ans, domestique et couturière, parlant français et anglais; Rody, américaine, 25 ans, elle est couturière, et est cuisinière, blanchisseuse et servante de maison; Sylva, 19 ans, depuis 4 ans dans le pays, bonne et excellente servante de maison. Ces esclaves sont tous acclimatés et garantis.
Conditions: 6 et 12 mois, en billets endossés à satisfaction et hypothèque. Les actes de vente seront passés en l'étude de Wm. Y. Lewis, aux frais des acquéreurs. 14 mai

PAR ISAAC L. McCOY.
MERCREDI, 16 mai, il sera vendu à 5 heures de l'après-midi, dans la cour de M. P... un des Magasins, par ordre et sous l'inspection des gardiens du port, 225 balles de coton endommagé, vendues pour compte de qui il appartiendra. Conditions: comptant.
14 mai

PAR ISAAC L. McCOY.
MERCREDI 16 du courant, il sera vendu à midi, à la Bourse, un TERRAIN de valeur, situé rue des Bons Enfans, entre celles de l'Union et des Français, mesurant 50 pieds de face sur 120 de profondeur, mesure française; il y a dessus une bonne appentis de charpentier, de 30 pieds sur 40, une vieille maison &c. Le vendeur garantit que ce terrain pourrait être loué à raison de $100 par an.
Conditions: Moitié comptant et le reste à 6 mois de crédit, en billet endossé et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 14 mai

PAR HEWLETT & RASPILLER.
LUNDI, 14 du courant, il sera vendu à la Bourse de Hewlett, UN TERRAIN portant No. ..., dans l'îlet No. 4, au faubourg Franklin, à côté de la maison Frédérick. Le dit terrain forme l'encoignure des rues Marigny et St.-Jean Baptiste, près du chemin à coulisse; il mesure quarante pieds de face sur cent vingt de profondeur, et est très-bien entouré.
Conditions: Un tiers comptant, et le reste à un et deux ans, avec billets endossés portant hypothèque.
La vente sera passée chez C. Pollock, notaire.
12 mai—2

PAR H. J. DOMINGON.
IL sera vendu, pour cause de départ, vendredi, 18 du courant, à 10 heures du matin, au No. 116 rue de la Douane entre les rues Bourbon et Dauphine, une quantité de meubles de goût, comme suit: Armoires, Lits, Tables, Chaises, Pendules, garnitures de cheminées, Glaces, Argenterie, Cristaux, Faïence et Batterie de cuisine.—Conditions à la vente. 21 mai

PAR ISAAC L. McCOY.
SAMEDI, 17 mai, il sera vendu à midi, à la Bourse, l'esclave KITTY, âgée de 28 ans, depuis quelques temps dans le pays; elle est bonne cuisinière, et a un enfant de 5 ans. Payable à 6 mois, en billets endossés, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. 14 mai

PAR ISAAC L. McCOY.
IL sera vendu, lundi, 11 du courant, à midi, à la Bourse, neuf Terrains de valeur, comme suit: le No. 1 est situé à l'encoignure des rues Remparts et Bienville, et mesure 32 pieds sur 128; les Nos. 2, 3, 4, 5 et 6 ont 32 pieds sur 128; le No. 7, encoignure Douane et Villere, a 32 pieds sur 100; le No. 8, même mesure; le No. 9, a 45 pieds sur 64, comme on le verra plus amplement sur le plan deposé à la Bourse.
Conditions: 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, et hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés en l'étude de L. T. Caire, not. pub., aux frais des acquéreurs.
10 mai

PAR F. DUCATEL.
IL sera vendu le jeudi 17 du courant, à 10 heures du matin, rue Royale, No. 27, entre Dumaine et St. Philippe, le FOND DU MAGASIN du soussigné, qui part pour France, consistant en:
Bijouterie en or, Joaillerie, Outils d'orfèvres et de bijoutiers, neufs et vieux; belles Bijouteries, bagues en cuivre; Armoires vitrées; Glaces; Tables et Ustensiles de ménage, &c.
NOTA. On offre de vendre à l'amiable avant le jour de la vente.
10 —8 J. C. VAIROT.

Nos. 4, 6, 27, 37, 7, 2, 21, 29.
SONT les numeros sortis au tirage de la 2me classe de la Loterie du CHEMIN PUBLIC. Cette classe termine les tirages de cette Saison. Les possesseurs de billets gagnants sont requis de les présenter immédiatement pour en obtenir le paiement, au Bureau du Directeur, rue de Chartres, No. 81. Le soussigné devant s'absenter durant l'été, partant sous quelques jours; il desirerait payer tous les prix avant son départ. J. K. WEAD,
10 mai Directeur.

A LOUER,
Un grand magasin d'entrepôt, à deux étages, situé dans la cour de la maison No. 25, rue Conti, entre Chartres et Levée. Il est avantageux pour en faire un entrepôt de vin. Le prix du loyer sera modique, et on donnerait possession de suite si on le désire. S'adresser sur les lieux. 10 mai

AVIS.—Le soussigné informe le public qu'il vient d'ouvrir un CAFÉ sur le Chemin de Gentilly, où il tiendra toute espèce de Liqueurs de première qualité. Il saisit également cette occasion pour avertir le public au TIR-AU-PISTOLET, qui a lieu tous les jours, à commencer du 16 du présent mois. Ce tir est arrangé à l'instar de celui de PAGE, de Paris, et aucun accident ne peut arriver même à ceux qui se trouveraient près du but.
17 avril—n PARADOL.

HYDROCONION
OU BAIN EN PLUIE.
LE soussigné a l'honneur d'annoncer au public de cette ville qu'il vient de faire l'ouverture d'un établissement, rue Bourbon, entre Ste. Anne et Dumaine, où l'on pourra prendre également des *Bains de vapeur*, des *Bains sulfureux* et des *Bains aromatiques.* L'entrée pour les bains est par la porte de la cour.
9 avril—3m GICQUEL.

101 BALLES foin de première qualité, en débarquement du navire Natchez, à vendre par [7 mai] FOSTER & HUTTON.

350 FREQUINS Graisse; 40 barrils p... jambons salés, à vendre par
7 mai. YORKE, MACALASTER & Co.

159 BOITES THE IMPERIAL, (13 livres chaque), en debarquement du navire Hanover, à vendre par
7 mai. YORKE, MACALASTER & Co.

26 BALLES Toile à ..., 34; 100 barils Huile de baleine clarifiée; 100 demi caisses chocolat de Rhodes No. 1; en débarquement et à vendre par
7 mai LINCOLN & GREEN.

TAGAITES sur l'Augusta, ... Nord à vendre par
7 mai TH. NICOLET & CO.

360 PIECES toile d'emballage de Kentucky, première qualité; 500 rouleaux corde d'emballage; 50 balles ficelle, à vendre par
7 mai. YORKE MACALESTER & CO.

270 PEAUX de boeufs sèches, 100 do. de chevreuils; 25 do. do. buffles; 37 do. do. ours, en débarquement du bateau à vapeur Reindeer, et à vendre par
7 mai. YORKE, MACALESTER & Co.

MME. FANNI FAVRE, vient de recevoir de France par le Cyrus Butler, un assortiment de Mousselines imprimées, des Chapeaux de printemps, ... en pailles, Fantaisies, Fichus, Echarpes, Schalls, Perruques, Gants et autres articles de goût. 25 avril